



PASTORALE
TOURISME & LOISIRS
Diocèse de Montpellier

"Donner une âme au temps libre"



**Bulletin d'information de la
Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs
et du chemin de Compostelle
de l'Archevêché de Montpellier**

N° 35 - janvier, février, mars 2018

Ces associations : qui soutient et accompagnent



En 2013 Monseigneur Guy Thomazeau donnait son accord pour créer une association loi 1901, indépendante de l'évêché dénommée : « **TOURISME ET LOISIRS** ». Elle aurait pour objet de susciter ou soutenir toutes les initiatives visant au développement de toutes les capacités de l'homme y compris spirituelles dans le domaine du tourisme et des loisirs. Certes l'association est au service de l'Eglise du diocèse de Montpellier et son objet s'inscrit dans les orientations pour une pastorale de tourisme et des loisirs, données par la Conférence des Evêques de France.

Pour atteindre son but, l'association se propose : de rechercher ce que devient l'homme face au développement du temps libre ; de contribuer au développement du tourisme religieux ; de contribuer à la formation de toutes personnes physiques ou morales engagées dans les divers circuits du tourisme et des loisirs ; toute autre action dont elle a librement le choix. En toute indépendance des partenariats s'établissant avec des partenaires .

Pour adhérer à Tourisme et Loisirs
établir un chèque de 5€ à l'ordre de
l'association et l'adresser
au trésorier Yves Baldy : Domaine de
Pailhès route de Murviel, 34500 Béziers

Le 22 avril
dernier était
constituée une
association
conforme aux
articles 5 et 6 de
la loi du 1er
juillet 1901
dénommée :



«**PRÉSENCE SUR LE CHEMIN DE COMPOSTELLE**». Elle a pour but de promouvoir des lieux conviviaux de rencontre, d'écoute, de dialogue et d'échange spirituels, susceptibles de répondre aux attentes plurielles des marcheurs et des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle et de coordonner ces différents lieux. La diffusion de la créanciale/crédenciale, l'ouverture des édifices religieux qui jalonnent la route des pèlerins, le recensement des différentes formes d'accueils "chrétiens" et l'édition de guides en lien avec Webcompostella, l'assistance des accueils et haltes existants, en projet ou en création, le lien avec les associations jacquaires confessionnelles ou laïques... L'association s'inscrit dans la volonté des évêques d'Espagne et de France d'être au service de tous les marcheurs croyants ou pas.

Pour adhérer à Présence sur le Chemin
établir un chèque de 5€ à l'ordre de
l'association et l'adresser
à la trésorière Joëlle Darocha :
35, rue Castagnole 34770 Gignan

«Respect - Liberté».

La loi du 9 décembre 1905 prolonge la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen datant de 1789, dont l'article 10 est consacré à la liberté d'opinion, même religieuse. Ce qui veut dire que la République respecte toutes les croyances. Voire, elle doit permettre à chacun de pouvoir pratiquer la religion de son choix. De plus 31% des visiteurs d'édifice religieux sont non pratiquants et 26% non-catholiques. **Autrement dit il y a une majorité de personnes qui souhaitent pouvoir trouver des lieux de culte ouverts et accueillants en raison de leurs convictions religieuses ou pour leurs convenances personnelles.** Les paroisses et le service d'église qu'est la Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs n'ont d'autre but que de satisfaire les attentes des uns et des autres dans le respect des convictions de chacun. Alors quoi de plus normal qu'une collectivité soutienne des actions promues par les associations, même partiellement culturelles, si elles représentent un intérêt pour le public et non pour l'exercice d'un culte ?

La jurisprudence du Conseil d'Etat donne la possibilité aux collectivités de soutenir des actions promues par ce type d'association. De plus, notre action contribue au rayonnement culturel ou le développement touristique ou économique de nos territoires. Et si des informations sur les offices figurent sur des dépliants c'est parce que nous considérons les personnes suffisamment adultes et responsables pour savoir que c'est à titre d'information qu'elles sont indiquées et non par prosélytisme.

Serge Malbec

Délégué diocésain de la PRTL34

La PRTL se réjouit de voir également que des associations œuvrent en faveur du patrimoine religieux et agissent en lien avec le curé et les élus sur les problèmes de ces édifices et mettent leur savoir-faire au service des propriétaires et affectataires.

Site internet de la PRTL : www.patrimoinereligieux34.catholique.fr



26 octobre à Sérignan rencontre pour échanger sur ce qui s'est fait tant au niveau des paroisses que du diocèse pendant la période estivale 2017 et pour réfléchir sur des propositions qui pourraient rentrer dans ce qui est appelé « **pastorale du littoral** », dont les mardis du temps libre en juillet et août. On se félicite des initiatives prises depuis 2017 à l'intérieur des terres. Montrons le visage d'une église ouverte, vivante, lieu de rassemblement du peuple chrétien avec l'annonce de l'évangile. Communiquer la foi qui nous anime, sans agressivité, ludique, et dans la convivialité.

C'est à Sète au Sanctuaire de Notre Dame de la Salette que s'est tenue le **28 octobre** sous la présidence de Monseigneur Claude Azéma la **réunion de rentrée**. C'est avec une grande joie et en rendant grâce que la soixantaine de personnes présentes ont accueilli le Père Claude Azéma, après une longue absence en raison de ses graves problèmes de santé.



Nous nous sommes félicités que l'**Évènement estival** de Pézenas, du 20 juillet, ait vu la participation de 250 personnes au cours des différents moments de la journée dont 180 convives le soir autour d'un dîner amical. Fut dévoilé le programme de celui qui se déroulera le **5 juillet 2018 à Montpellier**, sous la Présidence de Mgr Azéma et qui aura pour thème « **Architecture & Art de vivre à Montpellier** ». Une première pour la ville, siège de l'évêché.



Le **25 novembre** a eu lieu à Pézenas une **formation** : accueillir, comprendre, faire découvrir nos églises. Au-delà de la nécessité d'ouvrir les églises par des bénévoles qui accomplissent une mission précieuse, il est souhaitable de participer à ces sessions. 47 personnes dont 3 professionnels du tourisme y ont assistés afin de pouvoir mieux répondre à la recherche spirituelle, la quête de sens des visiteurs de sites religieux.



Le **16 décembre** s'est tenu à Saint Thibéry la 3^{ème} rencontre de la **pastorale d'évangélisation sur le Chemin de Saint Jacques de Compostelle**. Le débat porta sur le sens du pèlerinage vers Santiago de Compostela dans la société actuelle, la préparation du pèlerinage, l'assistance spirituelle aux pèlerins, tout au long des chemins, le chemin un parcours intérieur, les thèmes de méditation à proposer tout au long du chemin. Bien entendu la rencontre fut l'occasion de faire le point sur l'**étude du tracé du futur GR78** entre Montpellier - Olonzac et au-delà vers Carcassonne, (160 km dans l'Hérault, 76 dans l'Aude) présenté par le Comité Départemental de la randonnée Pédestre de la FFRP deux jours avant.



27 janvier à Béziers le **matin** réunion des membres du **conseil élargi**. Ce fut l'occasion de revenir sur la mission des délégués de secteurs, qui, outre encourager à l'ouverture des églises et à la rédaction d'une fiche pour le site Internet, ont la charge de constituer un réseau diocésain pour aider les paroisses dans l'organisation de manifestations (*culturelles et culturelles*) dans les églises à l'occasion de la Fête de la musique, nuit des églises, journées européennes du patrimoine, fête patronale, etc. En n'oubliant pas un principe simple : Faire adhérer à la découverte du patrimoine religieux, à la valorisation du patrimoine et de l'Art Sacré par l'exemple est la voie à suivre ! **A 14 h retour sur les rencontres 2017** : passejades, évènement estival, mardi du temps libre, marches sur le chemin de Compostelle, la présence le long du canal du midi et le programme 2018.



Récits et photos : <http://www.patrimoinereligieux34.catholique.fr/rencontrer/passejades> **rubrique RENCONTRER**

Les précédents n° du bulletin d'informations sont disponibles sur le site Internet de la PRTL à la rubrique **BULLETIN-INFO**
<http://www.patrimoinereligieux34.catholique.fr/lettreinfo>

En 2018 c'est une trentaine de rencontres qui seront proposées à partir du 7 avril au 29 septembre